

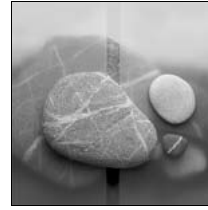
La Poste Suisse

Centre REMA de tri du courrier

Site d'Eclérens

Avant-projet, coordination des procédures d'affectation et d'autorisations préalables

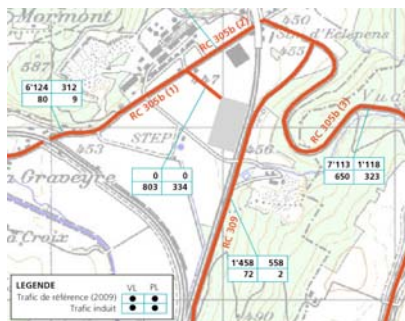
Notice d'impact sur l'environnement du projet



Le projet

La Poste Suisse souhaite implanter un nouveau centre de tri du courrier pour la Suisse romande. Le centre doit être localisé à proximité d'une voie ferrée car le transport du courrier entre les 3 futurs centres principaux de tri en Suisse se fait par le rail. Le site d'Eclérens, qui est l'un des pôles cantonal de développement économique est un des sites privilégiés pour la réalisation de ce projet.

- Lieu : Eclérens (VD)
- Référence : La Poste Suisse, M. Weibel
- Durée : 2003-2004
- Coût de l'ouvrage : 80 mio CHF
- Montant des honoraires : CHF 400'000.-



Une étude détaillée du trafic induit par le projet a été effectuée dans le but d'évaluer les impacts du projet dans les domaines de l'air et du bruit.

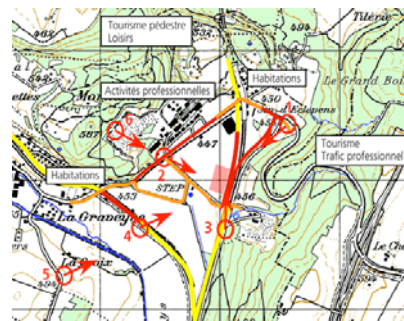
Cette étude a été étendue au périmètre OPair de l'agglomération lausannoise dans le but de mettre en évidence l'aspect positif du projet pour ce périmètre (diminution des émissions de polluants atmosphériques induites par le trafic postal)

Les points remarquables

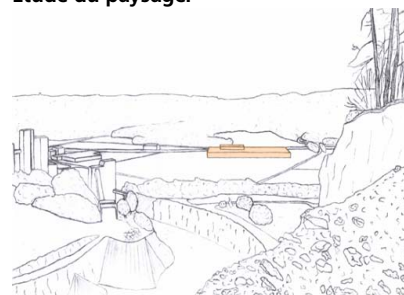
- Coordination de procédures complexes (ferroviaire, Plan directeur localisé, affectation des terrains, enquête préalable d'implantation, raccordement routier et équipements).
- Coordination du projet permettant un avancement très rapide et simultanément des différentes études techniques et procédures d'autorisation nécessaires.
- Mise à disposition du maître de l'ouvrage d'une pluridisciplinarité permettant une grande efficacité de travail.

Nos prestations

- Pilotage du groupe de travail
- Coordination des différentes procédures et des partenaires (canton, commune, propriétaires, voisins, etc.)
- Suivi détaillé des dossiers administratifs et techniques pour permettre l'obtention rapide des autorisations nécessaires.
- Pilotage des mandataires.
- Etude géotechnique.
- Elaboration d'un avant-projet sommaire avec devis estimatif.
- Adaptations successives du projet en fonction des besoins du processus logistique.
- Notice d'impact sur l'environnement du projet.
- Définition des mesures de protection nécessaires.



Etude du paysage.



Des montages permettent d'évaluer l'incidence paysagère du projet pour les différents points de vue répertoriés et de définir les mesures d'intégration nécessaires.



Le trafic induit par le projet génère des nuisances sonores significatives au droit d'Eclérens-Gare. Une étude détaillée avec modélisation a été entreprise permettant de définir les mesures de protection nécessaires.